

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1411

Rubrik: Brèves

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

certainement prendre des décisions douloureuses. Nous avons actuellement une structure mal adaptée.

Dans mon style de direction, j'essaie toujours de rassembler les gens autour d'une table et je commence à les mettre en réseau. On réfléchit ensemble. Je ne me considère pas comme la tête du gouvernement qui impose. Je propose, j'accompagne et je prends le temps. On le fait ensemble. C'est clair que je dois prendre des décisions, faire des choix politiques et que je suis la seule à pouvoir le faire.

Je suis justement dans une phase passionnante de construction des réseaux avec mon équipe de direction. Les chefs des différents services, même si ce n'est pas évident de trouver des synergies entre santé et sécurité notamment, font partie d'une équipe. Et cette équipe est à mes côtés.

Concernant le Bureau de la politique de la famille et de l'égalité, y a-t-il des changements?

- Martine Kurt, la déléguée mène ses actions avec une belle énergie. Elle a, par exemple, participé activement à la campagne sur la violence conjugale. Et je suis ravie de la collaboration avec le Bureau de la Condition féminine du Jura. Nous avons décidé de la maintenir, car si nous mettons nos ressources en commun, nous

arriverons à quelque chose de significatif. Dans ce sens, nous avons convenu de faire une action dans le domaine de la santé sur le thème de l'alimentation, le 8 mars prochain. Le but est de montrer la femme dans ce qu'elle apporte, de choisir un thème qui ne soit pas triste. Et les idées fusent de partout.

Pour revenir à la campagne sur la violence conjugale, elle a suscité des réactions: on a reçu beaucoup d'appels. Maintenant, il y a des gens en attente. Un tas de personnes ont besoin d'accompagnement.

N'y a-t-il toujours pas de permanence de consultation?

- On ne peut pas se permettre une activité de consultation avec les ressources humaines dont nous disposons. Quant à Martine Kurt, elle oriente les gens, mais son rôle s'arrête là. Une seule femme ne peut pas tout cumuler. C'est vrai que l'attente est énorme. Et qu'elle manque de bras. Ce que je souhaite personnellement, c'est que les associations se rendent compte que la déléguée est de leur côté. Elle est arrivée dans un climat conflictuel où elle a dû se faire admettre par la tête politique.

C'est clair que nous, les femmes, nous sommes encore dans une position inconfortable. On nous fait comprendre qu'on sait que les femmes ont d'autres besoins et d'autres prio-

rités, mais que, quelque part, nous énervons. On se dit: «Maintenant, on en a une au gouvernement, ça suffit!» Mais ça ne suffit pas: je ne suis que la première.

Par rapport à ça, est-ce que vous soutenez l'introduction d'un quota de femmes en politique?

- Non. Je suis pour les quotas lorsqu'il y a une minorité. Nous ne sommes pas une minorité. Nous avons la force et le pouvoir si nous le voulons. J'observe aussi les femmes quand il s'agit de promouvoir une des leurs: elles sont féroces et entières. A la moindre imperfection, il y a des «oui, mais». Les femmes sont dures entre elles, peut-être de peur d'être déçues. Elles devraient faire preuve de plus de solidarité. Toutefois pour la question des quotas, je pense que je l'accepterais comme mesure de désespoir. Pour l'instant, il me semble que la cause progresse. Je souhaiterais que rapidement cette situation ne soit plus exceptionnelle, mais normale.

Quels sont vos projets d'avenir?

- Mon projet est d'asseoir ce département très solidement sur une base de confiance. Je mets toute mon énergie à le diriger et je n'ai aucun autre projet.

Texte et photo Corinne Doret

BRÈVES

Berne

La politicienne de nos rêves

La Commission cantonale bernoise de l'égalité lance un concours de nouvelles dans la perspective du 150^e anniversaire de la création de l'Etat fédéral, ainsi que des élections au Grand Conseil et au gouvernement qui auront lieu l'année prochaine. Placé sous le thème «Cherchez la femme», ce concours appelle les électrices et les électeurs à réfléchir sur l'égalité et la participation

politique des femmes en Suisse.

Comme l'a rappelé Joy Matter, présidente de la Commission cantonale bernoise de l'égalité, lors d'une conférence de presse, «voilà 27 ans que les femmes ont le droit de vote. Autrement dit, voilà presque 30 ans que la Suisse vit une vraie démocratie». A l'heure actuelle, pourtant, la participation politique des femmes au sein des gouvernements et des législatifs cantonaux et nationaux reste faible. Pour preuve: dans le canton de Berne, les femmes représentent 51,5% de la population, mais elles n'occupent que 24,5% des sièges au Grand Conseil. Une situation que la Commission de l'égalité du can-

ton ne peut que déplorer. «A l'aube du troisième millénaire, il est indispensable que le parlement représente véritablement le peuple», a encore relevé Joy Matter.

Pour la présidente de la Commission cantonale bernoise de l'égalité, la sous-représentation des femmes en politique ne relève pas du destin. Elle peut être changée. La tâche en incombe, pour une large part, aux partis politiques qui devraient augmenter les mandats confiés aux femmes. Proposer des listes de femmes n'est cependant pas suffisant. Encore faut-il inciter les gens à réfléchir sur l'égalité et la participation des femmes en politique. D'où l'idée de ce concours de nouvelles s'adressant indiffé-

remment aux hommes et aux femmes en âge de voter et domicilié-e-s dans le canton de Berne. Les participants au concours, doté d'un prix de 2000 francs, sont ainsi appelés à imaginer des histoires vraies, inventées de toutes pièces, drôles ou graves, parlant des femmes et de leurs idées au seuil du siècle prochain. Le délai imparti pour la remise des nouvelles est fixé au 31 octobre. A vos plumes.

Nicole Hager Oeuvray

* Les conditions de participation au concours peuvent être obtenues au secrétariat de la Commission cantonale bernoise de l'égalité, Postgasse 68, 3008 Berne, tél. 031/ 633 75 77.

Fribourg

PDC fribourgeois conservateur

La consultation sur la décriminalisation de l'avortement a suscité bien des remous au sein du PDC fribourgeois. Au cours d'une assemblée à huis-clos, les délégués ont privilégié (par 75 voix contre 28) la proposition dite Mannhardt, une solution avec consultation obligatoire pour les femmes qui souhaitent avorter, mais qui, contrairement au PDC suisse, attribue la décision finale à un tiers et non pas à la femme.

Solution médiane

Les femmes du PDC suisse sont à l'origine du vaste débat qui a eu lieu au sein de leur parti. En effet, en donnant leur aval à la solution des délais (décriminalisation dans les 14 premières semaines), elles ont secoué les positions jusqu'ici figées de ce parti chrétien et suscité l'émergence d'une solution médiane: décriminalisation de l'avortement dans les 12 premières semaines avec consultation obligatoire, mais décision finale à la femme.

Les Fribourgeois ont pris une position plus conservatrice, malgré l'engagement de la présidente des femmes PDC fribourgeoises, Angelika Sekulic, par ailleurs vice-présidente des femmes PDC suisses. Mais elle a tout de même obtenu l'appui d'un tiers des délégués du parti.

Maternité à la rescousse

Le PDC fribourgeois a assorti sa position d'une résolution en faveur d'une politique de protection de la maternité. Elle prône l'introduction rapide de l'assurance-maternité pour toutes les mères, la création ou le développement de centres d'aide et d'accueil pour les mères en détresse. Les mesures de prévention doivent être renforcées, notamment par la prise en charge des moyens de contraception par les caisses-maladie. En outre, la résolution demande des allocations de maternité pour les parents de condition modeste, des allocations familiales efficaces, la création et le développement de structures d'accueil de la petite enfance, des déductions fiscales, etc. Beau programme qui risque de coûter cher aux caisses publiques!

Annette Wicht



Tessin

Savez-vous broder des cerises?

Il y a quatre ans et demi, j'accompagne pour la première fois ma fille aînée dans sa nouvelle classe tessinoise. A ma grande stupéfaction, la maîtresse enfantine me met entre les mains 10 petits carrés de percale blanche de deux tailles différentes, un modèle de cerises stylisées ainsi qu'une feuille d'explications. Je comprends que je dois préparer le trousseau de ma fille et l'orner de ces petits carrés que j'aurai artistiquement décorés de cerises jaunes. Explication: les enfants se voient attribuer un 'contrassegno', un signe distinctif, au début de leurs deux ou trois ans d'école enfantine qu'on retrouvera sur toutes les affaires de l'enfant et ses dessins; quant au jaune, c'est la couleur de la classe.

De fil...

Profondément scandalisée par cette imposition impensable pour la Genevoise râleuse que je suis, et enfouie dans les cartons du déménagement, j'appelle à la rescousse les grands-mères et attribue à la tessinoise la tâche de broder ces délicieuses décorations estivales, et à la genevoise celle de confectionner deux draps avec élastiques latéraux et un molleton, le tout aux dimensions strictement définies par les autorités scolaires locales. Je me suis contentée de coudre les décorations sur les dix pièces du trousseau (qui comprend deux tabliers à longue manches, deux bavettes, deux linges, deux draps et un molleton).

Trois ans plus tard, ma seconde fille commence l'asilo (école maternelle), dans une autre école (nous avions redéménagé dans un autre quartier de la même ville). Par une chance et un hasard extraordinaires, les cerises étaient disponibles et la couleur de la classe était également le jaune. Ouf! Je n'ai donc pas dû me mettre à broder des bateaux verts, des maisons bleues ou des fleurs violettes.

...en feutre indélébile

Mais en dernière année, on introduit le prénom de l'enfant;

cette fois-ci, le stylo feutre indélébile est accepté. Dimanche 31 août, ma fille me rappelle que j'ai failli à ma tâche et que j'ai oublié de fixer son nom sur le trousseau. Courageusement, je me mets au travail en écoutant distraitemment la rétrospective de la vie de Lady Diana. Croyant bien faire, j'enlève les cerises.

Lundi matin, la vraiment très sympathique et dynamique maîtresse de ma fille, m'informe avec beaucoup de ménagement que les enfants doivent garder signe distinctif et nom jusqu'à Noël. Je n'ai pas vraiment compris la raison, mais Claudia est tellement gentille que je n'ai pas osé râler...et me suis remise au travail.

Combien de temps durera cette tradition qui ne choque que les Genevoises exilées au sud des Alpes? Même au Tessin, les travaux à l'aiguille ne sont plus l'apanage des petites filles - on les appelle maintenant joliment «activités textiles»- pourtant, à ma connaissance, le seul homme qui ait ainsi sacrifié aux plaisirs de la broderie normative est le mari bernois de ma copine genevoise médecin à l'hôpital qui, à leur arrivée au Tessin, a sacrifié deux nuits pour préparer le trousseau de leur fils aîné. Je ne pourrai même pas lui passer mes cerises pour un des suivants, car la couleur de la classe de ses enfants est... le rouge.

Claire Fischer

Vaud

Portrait d'une grande dame

Femme pour la Paix, membre fondatrice des Femmes de la Palud ainsi que des Femmes Suisses pour une Europe solidaire, marraine de l'initiative du 3 mars, membre de l'ADF et du



centre Martin Luther King, Rose-Marie Bröcking Baechtold avait décidé qu'il lui fallait cette année réfléchir, mettre les choses en perspectives, prendre des vacances. Son mari Gilbert étant décédé en décembre dernier, il fallait à Rose-Marie le temps de faire son deuil et de voir si elle voulait donner à sa vie une nouvelle direction. Dès le mois de mai, elle avait compris qu'elle ne faisait qu'une pause dans son parcours de militante, et avait accepté de nouvelles charges afin que les Romand-e-s soient représenté-e-s partout.

Violence automobile

Juin devait être le mois des vacances. Elle voyageait en Italie avec des ami-e-s pacifistes américain-e-s. C'est là que cette femme exceptionnelle qui avait voué sa vie à la non violence, mourut le 20 juin, victime d'une violence à laquelle nous ne prêtons attention que lorsqu'une héroïne, ou un héros, des temps modernes perd ainsi la vie: la violence automobile.

Rose-Marie naquit en Allemagne au début des années trente en un temps où, comme l'écrivait Virginia Woolf, un homme, le corps étroitement serré dans un uniforme, allait laisser derrière lui des maisons, des villes en ruine, des cadavres par millions d'enfants, de femmes et d'hommes. Enfant, elle a connu l'horreur et la peur, mais cela ne fit pas d'elle une femme renfermée sur elle-même, une femme du ressentiment. Bien au contraire, Rose-Marie semble avoir immédiatement compris que «l'univers de la vie privée et de la vie publique sont inséparablement liés» et que «si nous oublions, dans l'immensité de nos émotions intimes, le monde extérieur et public, nos deux maisons seront détruites, l'édifice public et la demeure privée, la matérielle et la spirituelle» (Virginia Woolf, Trois Guinées). Elle nous a fait don de «ce rêve périodique qui, depuis l'aube des temps, hante le cerveau humain. Le rêve de paix, le rêve de liberté», car elle vivait, pensait les utopies.

Femme-contact

En 1980, Rose-Marie est entrée en contact avec le groupe vaudois des Femmes pour la Paix en tant que mère d'objecteur de conscience. Elle voulait soutenir ses deux fils Claude et François qu'elle avait eu à cœur

d'élever dans le refus de la guerre et de la violence qu'elle avait connues dans son enfance. Comprenant que le privé et le public allait de pair, Rose-Marie est devenue l'une des membres les plus actives du groupe, dont elle fut longtemps la «femme-contact». Un nom qui lui allait à la perfection. Elle aimait faire se rencontrer des gens de divers horizons ayant des points, des buts communs. Elle savait discuter, argumenter sans se mettre en colère – était-ce, comme elle me l'a dit une fois, d'avoir servi les hommes d'affaires en première classe? Cette élégance d'esprit n'était pas chez elle un artifice. Elle savait comment demander, à qui demander, de façon à ne jamais nous obliger à dire non.

Tisser des liens

Elle tenait à convaincre, à tisser des liens entre les êtres de façon à partager le savoir et le pouvoir, et ce à tous les niveaux. C'est ainsi qu'elle n'allait jamais seule représenter les groupes. Ce désir de partage l'a menée à représenter les femmes au CH 91 où (comme par hasard) nous avons été oubliées, à accepter de participer au comité de Forum 98. Dès 1982, les P.V. des assemblées générales du groupe vaudois des Femmes pour la Paix montrent la place de Rose-Marie, le travail accompli. Elle fut la représentante du groupe pour les débats sur le rapport Wetzler et la participation des femmes à la défense générale. Le contre-rapport de Rose-Marie se lit comme un plan d'action des années à venir. Les objections y sont d'abord d'ordre féministe: «On ne donne pas aux femmes la possibilité de remettre en question les structures, ni les buts, ni les moyens d'action.» Il sera donc naturel que Rose-Marie passe de la cause des femmes au féminisme et à la déconstruction du patriarcat.

La Paix n'était pas pour Rose-Marie la simple absence de guerre. Elle militait pour la reconversion des usines d'armement, contre la fabrication des avions Pilatus, faisait campagne contre la production de mines anti-personnelles. Mais il était essentiel pour elle que nous soyons des femmes pour la paix et non des femmes contre la guerre, car il y avait là toute une dimension symbo-

lique qui permettait d'imaginer un autre monde où il n'y aurait plus, par exemple, de déséquilibre entre le Nord et le Sud. La faim et la détresse du Tiers Monde lui étaient insupportables: Rose-Marie fera partie des jeûneurs et des jeûneuses pour la vie, en août 1983, pour attirer l'attention des gouvernements mais aussi de toutes les femmes et de tous les hommes, sur l'extermination de milliers de personnes par la faim. Elle rappela à maintes occasions la réalité de la pauvreté en Suisse. L'accueil des réfugié-e-s deviendra une préoccupation constante des Femmes pour la Paix-Vaud qui signeront en 1986 la charte du MODS (Mouvement pour une Suisse Ouverte Démocratique et Solidaire). Rose-Marie sera également en 1992 l'une des fondatrices de Femmes pour une Europe solidaire quand il s'agira de persuader les autorités, par une campagne de cartes, de laisser entrer les victimes de la guerre d'ex-Yougoslavie. Cet accueil des réfugié-e-s n'était pas pour elle un acte de charité, mais une solidarité nécessaire où chacune donnait à l'autre. Elle croyait en l'échange, la sororité, et non à l'aumône et à la bienfaisance.



DR

C'est cette même préoccupation de ne pas faire des réfugié-e-s des assisté-e-s passives qui avait conduit Rose-Marie à participer au centre Arlaud, où Simone Chapuis et elle enseignèrent, chacune à sa façon, le tricot. Simone se souviendra toujours des fous rires qu'elles ont eus quand elles allaient acheter de la laine. Et c'est cette même chaleur humaine qu'elle apporta, à Bex ou ailleurs. C'est cette même solidarité qui la conduisit avec



Rose-Marie Bröcking Baechtold DR

Musa auprès des enfants victimes de Tchernobyl. C'est encore cette solidarité qui la mènera en Russie auprès des mères des soldats de la guerre de Tchétchénie.

Femmes de la Palud

L'éducation à la paix, la recherche pour la paix furent aussi primordiales pour Rose-Marie. Dès 1983, les Femmes pour la Paix demandent un institut de recherche, des campagnes (1983-1986) seront organisées où l'on demandera à chaque contribuable de payer un impôt fédéral plus élevé pour financer l'institut, avant de créer un impôt volontaire versé au Fonds pour la Paix. Une Fondation pour la paix sera ainsi créée en 1988, avec Rose-Marie comme déléguée. C'est aussi dans le cadre de l'éducation à la paix que seront pensés les cours pilotes de Suisse alémanique où Rose-Marie sera une fois de plus notre représentante. C'est cette générosité, ce désir de paix et de justice qui conduiront Rose-Marie à devenir l'une des fondatrices des Femmes de la Palud. Elle avait déjà tourné en rond à St-François contre l'invasion du Liban, contre la guerre du Golfe, elle avait fait des heures de silence à la Palud pour la paix,

contre la course aux armements. Et lorsque, au cours d'une séance de comité, je manifestais mon désir d'action, ma volonté, que nous devenions les grains de sable dans les rouages de l'indifférence helvétique au sort des victimes de la guerre en ex-Yougoslavie, affirmant qu'à deux nous étions déjà un groupe, Rose-Marie fut volontaire pour être cette seconde personne. Et durant quatre ans, elle n'a jamais laissé l'autre personne seule sur la place.

Société métissée

Rose-Marie était pleine d'idées, de projets. Elle voulait, par exemple, que nous ouvrons, non pas un café de la paix, mais un café pour la paix où les gens pourraient entrer et discuter de façon conviviale de la création, de la mise au monde d'une société juste, pacifiste, non violente et métissée. Elle portait le soleil des femmes, aimait les tournesols et avait mis des couleurs dans la vie de toutes celles et ceux qui ont eu le bonheur de la rencontrer. Sa mort ne bouleversera pas le monde, les journaux ne lui rendront pas hommage. Pourtant le monde est plus beau parce qu'elle a vécu.

Thérèse Moreau